

COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2017



SAHAM
Assurance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02 MAI 2018
AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SAHAM Assurance, société anonyme au capital de 411.687.400 DH, dont le siège social est à Casablanca, 216 Bd ZERKTOUNI, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 22 341, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social le :

Mercredi 02 mai 2018 à 10 heures

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2017.
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2017 et quitus aux administrateurs.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2017.
5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 et décision à cet égard.
6. Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux administrateurs au titre de l'exercice écoulé.
7. Nomination d'un nouvel Administrateur.
8. Renouvellement de mandat d'Administrateurs.
9. Pouvoirs à conférer.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle qu'amendée par la loi 20-05 et par la loi 78-12.

Conformément à l'article 121 de la loi n° 20/05 modifiant et complétant la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes, tout actionnaire remplissant les conditions prévues à l'article 117 de ladite loi, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ce ou ces projets de résolutions doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis de convocation.

Le Conseil d'Administration

Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31.12.2017, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du conseil et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 440 533 815,94 Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31.12.2017.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31.12.2017 se traduisant par un bénéfice net comptable de 440 533 815,94 Dirhams :

Bénéfice net	440 533 815.94 DH
Réserve légale	Néant
Report à nouveau antérieur	4 436 044.57 DH

Bénéfice distribuable	444 969 860.51 DH
Dividende statutaire (6 DH par action)	24 701 244.00 DH
Réserve générale	276 000 000.00 DH
Superdividende	139 973 716.00 DH

Solde à affecter au report à nouveau	4 294 900.51 DH

L'Assemblée Générale décide donc sur proposition du conseil d'administration, la mise en distribution d'un dividende global de **164 674 960.00 DH** représentant un dividende de 40 DH par action et d'affecter au compte Report à Nouveau, le solde non distribué, soit **4 294 900.51 DH**.

Ce dividende de **40 DH** par action sera mis en paiement conformément à la réglementation des assurances et la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, à partir du mois de juin 2018.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi 20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 07 mars 2018, décide d'attribuer au Conseil d'Administration une somme globale et forfaitaire de 400 000 (quatre cent mille) dirhams, au titre de jetons de présence.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat de certains membres du conseil d'administration expire à l'issue de la présente Assemblée Générale.

En conséquence, elle décide de renouveler, sur proposition du Conseil d'Administration, le mandat des membres du conseil d'administration suivants pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31.12.2020:

Monsieur Said ALJ;

Monsieur Raymond FARHAT;

Sixième résolution

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 07 mars 2018, décide de nommer en qualité de nouveau membre du conseil d'administration de la société, pour une durée de trois (3) années :

- Monsieur John MELVILLE.

Le mandat du membre du conseil d'administration ainsi nommé prendra fin, à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020.

Septième résolution

En conséquence de l'adoption de la cinquième, et la sixième résolution, l'Assemblée Générale constate que le conseil d'administration de la société est désormais composé des membres suivants :

Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Président du Conseil ;

La société SAHAM SA, représentée par Monsieur Raymond FARHAT ;

La société SAHAM FINANCES, représentée par Monsieur Emmanuel BRULE ;

Monsieur John MELVILLE ;

Monsieur Kofi BUCKNOR ;

Monsieur Said ALJ ;

Madame Margaret Mercer DAWES ;

Monsieur Mohamed BERRADA ;

Monsieur Mohamed ELALAMY ;

Monsieur Raymond FARHAT.

Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil d'Administration

COMMUNICATION FINANCIÈRE DE SAHAM ASSURANCE MAROC AU TITRE DE L'ANNÉE 2017



BILAN - ACTIF

Exercice clos le : 31/12/2017

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	123 406 998,83	107 757 632,27	15 649 366,56	3 523 501,20
- Frais préliminaires	25 982 687,07	25 982 687,07		341 384,76
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	97 424 311,76	81 774 945,20	15 649 366,56	3 182 116,44
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 773 535 681,42	126 826 171,33	1 646 709 510,09	1 585 958 672,94
- Immobilisation en recherche et développement				
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
- Fonds commercial	1 565 268 811,69		1 565 268 811,69	1 560 768 811,69
- Autres immobilisations incorporelles	208 266 869,73	126 826 171,33	81 440 698,40	25 189 861,25
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	481 882 552,61	302 749 952,48	179 132 600,13	187 876 689,82
- Terrains	12 351 750,00		12 351 750,00	
- Constructions	15 187 506,71	1 861 217,67	13 326 289,04	10 208 789,28
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Matériel de transport	4 337 206,94	3 201 972,92	1 135 234,02	1 724 960,66
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	392 286 922,67	297 686 761,89	94 600 160,78	110 726 957,56
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours	57 719 166,29		57 719 166,29	52 864 232,32
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 113 348 052,98	143 858 361,05	969 489 691,93	1 121 037 037,70
- Prêts immobilisés	151 427 887,14	26 127 684,95	125 300 202,19	176 354,87
- Autres créances financières	883 162 544,97	109 684 703,99	773 477 840,98	1 047 537 024,33
- Titres de participation	78 757 620,87	8 045 972,11	70 711 648,76	73 503 658,50
- Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE (E)	13 243 034 099,62	471 736 766,99	12 771 297 332,63	12 326 357 341,92
- Placements immobiliers	3 139 375 194,15	308 912 902,89	2 830 462 291,26	2 428 577 833,66
- Obligations, bons et titres de créances négociables	1 809 133 183,15		1 809 133 183,15	2 216 967 851,98
- Actions et parts sociales	7 446 960 997,31	162 823 864,10	7 284 137 133,21	7 247 941 152,56
- Prêts et effets assimilés	4 064 453,06		4 064 453,06	3 473 194,98
- Dépôts en compte indisponibles	842 857 524,04		842 857 524,04	428 754 560,83
- Placements affectés aux contrats en unités de compte				
- Dépôts auprès des cédantes				
- Autres placements	642 747,91		642 747,91	642 747,91
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)				
- Diminution des créances immobilisées et des placements				
- Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
TOTAL I (A + B + C + D + E + F)	16 735 207 385,46	1 152 928 884,12	15 582 278 501,34	15 224 753 243,58
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES (G)	1 087 968 215,66		1 087 968 215,66	1 187 739 830,92
- Provisions pour primes non acquises	61 260 774,59		61 260 774,59	99 102 757,84
- Provisions pour sinistres à payer	649 499 724,08		649 499 724,08	680 978 884,91
- Provisions des assurances Vie	377 207 716,99		377 207 716,99	407 658 188,17
- Autres provisions techniques				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)	3 222 916 521,33	656 355 839,61	2 566 560 681,72	2 790 589 366,82
- Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	191 348 976,43		191 348 976,43	225 318 626,46
- Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	1 874 798 325,56	608 030 715,97	1 266 767 609,59	1 505 074 902,72
- Personnel - débiteur	9 641 854,78		9 641 854,78	8 935 956,71
- Etat - débiteur	230 390 871,87		230 390 871,87	189 276 332,72
- Comptes d'Associés - débiteurs				
- Autres débiteurs	238 272 889,06	48 325 123,64	189 947 765,42	229 277 916,31
- Comptes de régularisation-Actif	678 463 603,63		678 463 603,63	632 705 631,90
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance) (I)	546 146 059,55	30 729 246,20	515 416 813,35	110 796 001,80
ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (J)				
TOTAL II (G + H + I + J)	4 857 030 796,54	687 085 085,81	4 169 945 710,73	4 089 125 199,54
TRESORERIE - ACTIF	137 443 706,53		137 443 706,53	161 129 124,88
- Chèques et valeurs à encaisser				0,00
- Banques, TGR et C.C.P. (soldes débiteurs)	137 265 166,06		137 265 166,06	160 995 096,55
- Caisses, Régies d'avances et accreditifs	178 540,47		178 540,47	134 028,33
TOTAL III	137 443 706,53		137 443 706,53	161 129 124,88
TOTAL GENERAL = I + II + III	21 729 681 888,53	1 840 013 969,93	19 889 667 918,60	19 475 007 568,00

Arrêté l'Actif du bilan 2017 à la somme de :
Dix-neuf milliards huit cent quatre-vingt-neuf millions six cent soixante-sept mille neuf cent dix-huit dirhams et soixante centimes.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1 PRIMES	1 023 253 396,25	12 698 999,15	1 010 554 397,10	754 710 338,35
- Primes émises	1 023 253 396,25	12 698 999,15	1 010 554 397,10	754 710 338,35
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	85 992,96		85 992,96	
- Subventions d'exploitation				
- Autres produits d'exploitation	61 828,62		61 828,62	
- Reprises d'exploitation; transferts de charges	24 164,34		24 164,34	
3 PRESTATIONS ET FRAIS	1 047 360 762,39	3 621 720,64	1 043 739 041,75	827 131 339,33
- Prestations et frais payés	501 552 230,28	45 486 055,27	456 066 175,01	469 685 552,84
- Variation des provisions pour sinistres à payer	-33 765 160,88	-11 413 863,45	-22 351 297,43	-39 496 770,19
- Variation des provisions des assurances-vie	574 816 859,33	-30 450 471,18	605 267 330,51	334 003 195,90
- Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	29 280 240,70		29 280 240,70	29 838 459,59
- Variation des provisions pour aléas financiers				
- Variation des provisions techniques des contrats en U.C.				
- Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-24 523 407,04		-24 523 407,04	33 100 901,19
- Variation des autres provisions techniques				
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	104 078 098,62		104 078 098,62	79 509 238,59
- Charges d'acquisition des contrats	33 271 421,74		33 271 421,74	31 006 536,33
- Achats consommés de matières et fournitures	7 312 745,62		7 312 745,62	3 018 824,75
- Autres charges externes	20 322 931,36		20 322 931,36	11 690 868,80
- Impôts et taxes	3 488 287,47		3 488 287,47	1 485 313,01
- Charges de personnel	26 702 124,01		26 702 124,01	13 584 806,58
- Autres charges d'exploitation	3 819 350,99		3 819 350,99	12 639 025,99
- Dotations d'exploitation	9 161 237,43		9 161 237,43	6 083 863,13
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	236 580 502,21		236 580 502,21	403 593 328,12
- Revenus des placements	87 356 655,19		87 356 655,19	90 703 998,23
- Gains de change				
- Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	4 325,07		4 325,07	1 484,41
- Profits sur réalisation de placements	134 187 567,68		134 187 567,68	156 046 086,62
- Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
- Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
- Intérêts et autres produits de placements	6 525 687,52		6 525 687,52	4 103 061,00
- Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	8 506 266,75		8 506 266,75	152 738 697,86
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	29 648 807,01		29 648 807,01	179 712 031,25
- Charges d'intérêts				
- Frais de gestion des placements	13 261 284,27		13 261 284,27	13 502 784,74
- Pertes de change				
- Amortissement des différences s/prix de remboursement	830 520,97		830 520,97	1 644 713,58
- Pertes sur réalisation de placements	2 032 141,55		2 032 141,55	36 203 074,61
- Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
- Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
- Autres charges de placements	4 762 161,11		4 762 161,11	105 490 410,00
- Dotations sur placements	8 762 699,11		8 762 699,11	22 871 048,32
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE (1+2-3-4+5-6)	78 832 223,40	9 077 278,51	69 754 944,89	71 951 057,30

BILAN - PASSIF

Exercice clos le : 31/12/2017

Passif	Exercice		Exercice précédent
	Brut	Net	Net
CAPITAUX PROPRES (A)	3 921 950 173,72		3 646 091 317,78
- Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00		411 687 400,00
- moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé			
= Capital appelé dont versé.....	411 687 400,00		411 687 400,00
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95		1 154 962 986,95
- Ecart de réévaluation	27 732 511,78		27 732 511,78
- Réserve légale	41 597 414,48		41 597 414,48
- Autres réserves	1 841 000 000,00		1 724 000 000,00
- Report à nouvea- (1)	4 436 044,57		4 490 667,64
- Fonds social complémentaire			
- Résultats nets en Instance d'affectation (1)			
- Résultat net de l'exercice (1)	440 533 815,94		281 620 336,93
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
- Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	800 000 000,00		800 000 000,00
- Emprunts Obligataires			
- Emprunts pour fonds d'établissement			
- Autres dettes de financement	800 000 000,00		800 000 000,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)			
- Provisions pour risques			
- Provisions pour charges			
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES (E)	13 263 662 235,10		12 627 395 062,49
- Provisions pour primes non acquises	780 238 367,35		775 650 903,55
- Provisions pour sinistres à payer	7 034 731 327,00		7 026 757 742,80
- Provisions des assurances Vie	4 493 614 800,21		3 918 797 940,88
- Provisions pour fluctuations de sinistralité	747 447 029,68		681 026 965,68
- Provisions pour aléas financiers			
- Provisions techniques des contrats en unités de compte			
- Provisions pour participations aux bénéfices	117 745 559,15		142 268 966,19
- Provisions techniques sur placements	73 705 321,77		69 139 062,89
- Autres provisions techniques	16 159 829,94		13 753 480,50
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (F)			
- Augmentation des créances immobilisées et des placements			
- Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			
TOTAL I = (A+B+C+D+E+F)	17 985 612 408,82		17 073 486 380,27
DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES (G)	303 985 448,83		251 127 098,74
- Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	303 985 448,83		251 127 098,74
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (H)	1 380 945 857,43		1 914 048 424,91
- Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	102 638 584,29		267 243 578,17
- Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	233 612 921,99		202 517 267,43
- Personnel - créancier	39 102 240,09		41 179 196,39
- Organismes Sociaux - créanciers	18 890 923,71		14 260 653,95
- Etat - créancier	235 875 965,16		235 076 135,28
- Comptes d'Associés - créanciers	16 200,00		107 060,00
- Autres Créanciers	719 220 542,89		1 109 466 735,94
- Comptes de régularisation - Passif	31 588 479,30		44 197 797,75
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (I)			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (J)			
TOTAL II = (G+H+I+J)	1 684 931 306,26		2 165 175 523,65
TRESORERIE - PASSIF	219 124 203,52		236 345 664,08
- Crédits d'escompte			
- Crédits de Trésorerie			
- Banques (soldes créditeurs)	219 124 203,52		236 345 664,08
TOTAL III	219 124 203,52		236 345 664,08
TOTAL GENERAL = I + II + III	19 889 667 918,60		19 475 007 568,00

(1) bénéficiaire (+); déficitaire (-)
Arrêté le Passif du bilan 2017 à la somme de :
Dix-neuf milliards huit cent quatre-vingt-neuf millions six cent soixante-sept mille neuf cent dix-huit dirhams et soixante centimes.

COMMUNICATION FINANCIÈRE DE SAHAM ASSURANCE MAROC AU TITRE DE L'ANNÉE 2017



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Libellé	Exercice			Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2	Net 4
1 PRIMES	4 841 425 704,64	361 486 629,33	4 479 939 075,31	4 076 415 973,65
• Primes émises	4 846 033 168,42	323 644 646,08	4 522 388 522,34	4 067 459 958,20
• Variation des provisions pour primes non acquises	± 4 607 463,78	-37 841 983,25	42 449 447,03	-8 956 015,45
2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	80 211 403,48		80 211 403,48	226 835 283,72
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	57 810 867,94		57 810 867,94	36 299 489,75
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	22 400 535,54		22 400 535,54	190 535 793,97
3 PRESTATIONS ET FRAIS	3 584 894 886,40	185 259 065,08	3 399 635 821,32	3 039 125 500,03
• Prestations et frais payés	2 956 487 835,34	247 188 697,09	2 709 299 138,25	2 432 422 547,13
• Variation des provisions pour sinistres à payer	± 9 287 185,33	-31 479 160,83	40 766 346,16	168 306 686,22
• Variation des provisions des assurances-vie	± 574 816 859,33	-30 450 471,18	605 267 330,51	334 003 195,90
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	± 66 420 064,00		66 420 064,00	71 517 728,56
• Variation des provisions pour aléas financiers	±			
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C.	±			
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices	± -24 523 407,04		-24 523 407,04	33 100 901,19
• Variation des autres provisions techniques	± 2 406 349,44		2 406 349,44	-225 558,97
4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	1 079 251 736,92		1 079 251 736,92	1 195 874 802,48
• Charges d'acquisition des contrats	475 965 173,77		475 965 173,77	437 813 913,67
• Achats consommés de matières et fournitures	62 306 005,00		62 306 005,00	47 181 968,68
• Autres charges externes	173 155 300,39		173 155 300,39	182 719 518,14
• Impôts et taxes	29 720 883,11		29 720 883,11	23 214 329,37
• Charges de personnel	227 507 253,95		227 507 253,95	212 320 346,42
• Autres charges d'exploitation	32 541 608,19		32 541 608,19	197 538 504,85
• Dotations d'exploitation	78 055 512,51		78 055 512,51	95 086 221,35
5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	693 635 865,65		693 635 865,65	973 574 321,31
• Revenus des placements	361 345 886,52		361 345 886,52	324 206 627,34
• Gains de change				
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	9 400,60		9 400,60	7 188,36
• Profits sur réalisation de placements	268 300 950,61		268 300 950,61	351 664 333,06
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)				
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Intérêts et autres produits de placements	45 988 685,21		45 988 685,21	57 564 453,59
• Reprises sur charges de placements; trsferts de charges	17 990 942,71		17 990 942,71	240 131 718,96
6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPERATIONS D'ASSURANCE	169 290 494,10		169 290 494,10	498 697 431,68
• Charges d'intérêts				
• Frais de gestion des placements	51 557 676,84		51 557 676,84	68 912 886,57
• Pertes de change				
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	4 601 622,64		4 601 622,64	3 730 263,30
• Pertes sur réalisation de placements	16 041 569,41		16 041 569,41	144 173 601,35
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)				
• Autres charges de placements	12 759 670,91		12 759 670,91	170 894 464,20
• Dotations sur placements	84 329 954,30		84 329 954,30	110 986 216,26
RÉSULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3-4+5-6)	781 835 856,35	176 227 564,25	605 608 292,10	543 127 844,49

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

I - tableau de formation des résultats (T.F.R.)	Exercice	Exercice précédent
1 • Primes acquises (1a - 1b)	4 841 425 704,64	4 434 681 381,99
1a • Primes émises	4 846 033 168,42	4 391 820 888,71
1b • Variation des provisions pour primes non acquises	± 4 607 463,78	-42 860 493,28
2 • Variation des provisions mathématiques (60311+60317+6032+6033+60261+60267)	395 904 762,85	114 396 929,83
4 • Charges des prestations (4a + 4b)	3 064 244 064,86	2 898 882 670,12
4a • Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	2 956 487 835,34	2 678 871 944,33
4b • Variation des provisions pour prestations diverses	± 107 756 229,52	220 010 725,79
A = Solde de souscription (marge brute) (1 - 2 - 3 - 4)	1 381 276 876,93	1 421 401 782,04
5 • Charges d'acquisition (61)	475 965 173,77	437 813 913,67
6 • Autres charges techniques d'exploitation (612, 613, 614, 616, 617, 618, 619)	603 286 563,15	758 060 888,81
7 • Produits techniques d'exploitation (716, 718, 719)	80 211 403,48	226 835 283,72
B = Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	999 040 333,44	969 039 518,76
C = Marge d'exploitation (A - B)	382 236 543,49	452 362 263,28
8 • Produits nets des placements (73 - 63) hors ajustements VARCUC	524 345 371,55	474 876 889,63
9 • Participations aux résultats et intérêts crédités (60115, 60316, 60125, 6071, 60266)	124 746 058,69	209 323 794,51
D = Solde financier (8 - 9)	399 599 312,86	265 553 095,12
E = Résultat technique brut (C + D)	781 835 856,35	717 915 358,40
10 • Part des réassureurs dans les primes acquises	361 486 629,33	358 265 408,34
11 • Part des réassureurs dans les prestations payées	247 188 697,09	246 449 397,20
12 • Part des réassureurs dans les provisions	-61 929 632,01	-62 971 502,77
F = Solde de réassurance (11 + 12 - 10)	-176 227 564,25	-174 787 513,91
E = Résultat technique net (E + F)	605 608 292,10	543 127 844,49
13 • Résultat non technique courant	5 928 024,70	12 042 615,34
14 • Résultat non technique non courant	-695 026,86	-92 574 223,52
H = Résultat non technique (13 + 14)	5 232 997,84	-80 531 608,18
I = Résultat avant impôt (G + H)	610 841 289,94	462 596 236,31
15 • Impôt sur les sociétés	170 307 474,00	180 975 899,38
J = Résultat net (I - 15)	440 533 815,94	281 620 336,93
16 C' = Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	206 008 979,24	277 574 749,37

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F.) - Autofinancement	Exercice	Exercice précédent
1 Résultat net de l'exercice =		
• BÉNÉFICE (+)	440 533 815,94	281 620 336,93
• PERTE (-)		
2 + Dotations d'exploitation (1)	40 844 630,19	42 265 824,81
3 + Dotations sur placements (1)	84 329 954,30	110 986 216,26
4 + Dotations non techniques courantes (1)	44 454 953,35	33 809 529,20
5 + Dotations non techniques non courantes (1)		
6 - Reprises d'exploitation; transferts de charges (2)		
7 - Reprises sur placements (2)	17 990 942,71	240 131 718,96
8 - Reprises non techniques courantes (2)	16 701 175,89	2 246 760,27
9 - Reprises non techniques non courantes (2)(3)		
10 - Profits provenant de la réévaluation		
11 + Pertes provenant de la réévaluation		
12 - Produits des cessions d'immobilisations	76 000,00	
13 + Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	101 687,73	
I = CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	575 496 922,91	226 303 427,98
14 - Distributions de bénéfices	164 674 960,00	164 674 960,00
II = AUTOFINANCEMENT	410 821 962,91	61 628 467,97

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris les reprises sur subventions.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) IV - Compte Non Technique

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Libellé	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
1 PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	70 952 735,49	556 522,85	71 509 258,34	46 352 182,45
• Produits d'exploitation non techniques courants				
• Intérêts et autres produits non techniques courants	54 251 559,60		54 251 559,60	43 416 398,67
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir				
• Autres produits non techniques courants		556 522,85	556 522,85	689 023,78
• Reprises non techniques, transferts de charges	16 701 175,89		16 701 175,89	2 246 760,00
2 CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	65 581 233,64		65 581 233,64	34 309 567,11
• Charges d'exploitation non techniques courantes	1 267 681,81		1 267 681,81	
• Charges financières non techniques courantes	6 892 185,55		6 892 185,55	
• Amortissement des différences s/prix de remboursement				
• Autres charges non techniques courantes	12 966 412,93		12 966 412,93	500 037,91
• Dotations non techniques	44 454 953,35		44 454 953,35	33 809 529,20
RÉSULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)			5 928 024,70	12 042 615,34
3 PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	76 000,00	623 399,06	699 399,06	46 480 908,67
• Produits des cessions d'immobilisations	76 000,00		76 000,00	
• Subventions d'équilibre				
• Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres produits non techniques non courants		623 399,06	623 399,06	46 480 908,67
• Reprises non courantes; transferts de charges				
4 CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	320 302,81	1 074 123,11	1 394 425,92	139 055 132,19
• Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	101 687,73		101 687,73	
• Subventions accordées				
• Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
• Autres charges non courantes	218 615,08	1 074 123,11	1 292 738,19	139 055 132,19
• Dotations non courantes				
RÉSULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)			-695 026,86	-92 574 223,52
RÉSULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			5 232 997,84	-80 531 608,18

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) V - Récapitulation

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignation	Exercice	Exercice précédent
I RESULTAT TECHNIQUE VIE	69 754 944,89	71 951 057,30
II RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	535 853 347,21	471 176 787,19
III RESULTAT NON TECHNIQUE	5 232 997,84	-80 531 608,18
RESULTAT AVANT IMPOTS	610 841 289,94	462 596 236,31
IMPOTS SUR LES RESULTATS	170 307 474,00	180 975 899,38
IV RESULTAT NET	440 533 815,94	281 620 336,93
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	1 247 220 892,27	1 158 303 666,47
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	4 006 565 452,17	4 118 521 912,21
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	72 208 657,40	92 833 091,12
TOTAL DES PRODUITS	5 325 995 001,84	5 369 658 669,80
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	1 177 465 947,38	1 086 352 609,17
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	3 470 712 104,96	3 647 345 125,02
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	66 975 659,56	173 364 699,30
IMPOTS SUR LES RESULTATS	170 307 474,00	180 975 899,38
TOTAL DES CHARGES	4 885 461 185,90	5 088 038 332,87
RESULTAT NET	440 533 815,94	281 620 336,93

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - Synthèse des masses du bilan

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Masses	Exercice 2017	Exercice 2016	Variations a - b	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent (moins rubrique 16)	4 721 950 173,72	4 446 091 317,78		275 858 855,94
2 Moins actif immobilisé (moins rubrique 26)	2 810 981 168,71	2 898 395 901,66		87 414 732,95
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	1 910 969 005,01	1 547 695 416,12		363 273 588,89
4 Provisions techniques nettes de cessions (16 - 32)	12 175 694 019,44	11 439 655 231,57		736 038 787,87
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26 - 42)	12 467 311 883,80	12 075 230 243,18	392 081 640,62	
6 = BESOIN EN COUVERTURE (4 - 5) (B)	-291 617 864,36	-635 575 011,61		343 957 147,25
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	3 081 977 495,07	2 901 385 368,62	180 592 126,45	
8 Passif circulant (moins rubrique 42)	1 380 945 857,43	1 914 048 424,91	533 102 567,48	
9 = BESOIN DE FINANCEMENT (7 - 8) (C)	1 701 031 637,64	987 336 943,71		713 694 693,93
10 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = (A + B - C)	-81 680 496,99	-75 216 539,20		6 463 957,79

⊕ Augmentations
⊖ Diminutions

II - Flux de Trésorerie

Exercice clos le : 31

COMMUNICATION FINANCIÈRE DE SAHAM ASSURANCE MAROC AU TITRE DE L'ANNÉE 2017



ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au 31/12/2017

Indication des dérogations	Justification des Dérogations	Influence des dérogations Sur le patrimoine, la situation Financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES									
ABRAJ BUYOUT FUND V	Finances	13 049 130 000	0,31%	29 597 094,19	29 597 094,19	31/12/16	10 660 458 029	2 275 144 540	-
CASAPLAZZA	Immobilier	100 000	100,00%	83 000,00	83 000,00	31/12/16	-1 405 727,37	-533 220,02	-
SAHAM ASSET MANAGEMENT	Finances	5 000 000	99,99%	4 999 600,00	4 999 600,00	31/12/16	10 761 181,50	2 509 130,19	4 000 000,00
DAYAM	Immobilier	1 000 000	99,92%	999 200,00	-	31/12/16	-8 897 920,49	-3 791 328,49	-
JADIS SAS	Immobilier	2 000 000	60,00%	1 200 000,00	696 360,00	31/12/16	1 121 418,45	177 328,45	-
M F H	Immobilier	320 000	10,00%	32 000,00	32 000,00	31/12/16	76 360 639,52	475 134,94	-
MOROCCAN FINANCIAL B	Finances	400 000 000	3,75%	15 000 000,00	15 000 000,00	31/12/16	376 867 043,09	30 275 392,41	-
OIL&GAS	Energie et Mines	40 089 600	3,52%	4 489 597,00	1 346 737,00	31/12/16	12 026 894,83	-2 360 179,00	-
XPANSON 2	Investissement	260 812 037	7,16%	18 672 029,68	18 672 029,68	31/12/16	22 329 921,52	-888 042,83	-
DARIF	Investissement	50 000 000	30,00%	22 261 900,00	14 316 627,89	31/12/16	32 154 109,00	-1 256 292,00	-
SPM	Immobilier	420 800 000	0,0002%	100,00	100,00	31/12/16	379 536 115,00	-2 507 830,00	-
II - PLACEMENTS AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCES									
SMAEX	ASSURANCES	50 000 000	2,00%	750 000,00	750 000,00	31/12/16	119 352 890,00	7 378 515,00	-
CAT	ASSURANCES	162 656 000	16,16%	26 290 600,00	26 290 600,00	31/12/16	632 703 481,32	198 452 378,38	40 224 618,00
WAFASSURANCE	ASSURANCES	350 000 000	0,54%	81 725 647,99	81 725 647,99	31/12/16	5 100 003 466,04	841 034 939,17	2 656 320,00
TASLIF	ETABLISSEMENT DE CREDIT	214 725 000	68,93%	431 903 691,65	431 903 691,65	31/12/16	353 384 000,00	37 113 000,00	25 414 521,30
SAHAM ASSISTANCE	ASSURANCES	50 000 000	25,00%	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/16	192 612 721,73	40 290 079,38	8 750 000,00
LABEL VIE	DISTRIBUTION	254 527 700	14,50%	293 702 672,17	293 702 672,17	31/12/16	936 149 217,36	65 024 451,88	9 000 200,51
STOCKVIS	DISTRIBUTION	91 951 500	33,54%	79 901 262,79	72 694 102,34	31/12/16	286 721 369,46	-8 104 081,77	-
AFRICA-RE -ACT-	ASSURANCES	2 914 008 000	0,16%	3 746 796,45	3 746 796,45	31/12/16	8 659 235,26	772 519,54	270 367,53
SAHAM HOTEL	Hôtelier	16 000 000,00	100,00%	16 000 000,00	-	31/12/16	-87 087 181,00	-3 453 511,00	-
MOROCCAN INFRAS FUND	Immobilier	1 111 516 658	6,21%	6 925 360,15	818 651,85	31/12/16	13 184 917,89	-1 034 562,00	-
AGDAL SALE	Immobilier	1 100 000	100,00%	1 100 000,00	1 100 000,00	31/12/16	-7 137 541,00	-4 895 107,00	-
TAMARIS GARDEN	Immobilier	90 000	100,00%	90 000,00	90 000,00	31/12/16	-8 985 058,00	-2 283 977,00	-
16.6 ERRAHMA	Immobilier	47 293 700	100,00%	350 302 400,00	350 302 400,00	31/12/16	44 805 207,00	-2 117 076,00	-
ACAMSA	Investissement	1 800 000	11,11%	200 000,00	200 000,00	31/12/16	5 987 435,00	652 828,00	84 520,00
T CAPITAL	Investissement	540 300 000	18,51%	54 480 000,00	-	31/12/16	328 506 006,56	-8 373 963,59	-
TOTAL				1 544 452 952,07	1 448 068 111,21				90 400 547,34

TABLEAU DES PROVISIONS

I- Provisions techniques

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Nature	Montant au début de l'exercice		Variations de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice			
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquies	775 650 903,55	99 102 757,84	676 548 145,71	4 607 463,78	-37 841 983,25	42 449 447,03	780 258 367,35	61 260 774,59	718 997 592,76
Provisions pour sinistres à payer	7 026 757 742,80	680 978 884,91	6 345 778 857,89	7 973 584,20	-31 479 160,83	39 452 745,03	7 034 731 327,00	649 499 724,08	6 385 231 602,92
Provisions des assurances vie	3 918 797 940,88	407 658 188,17	3 511 139 752,71	574 816 859,33	-30 450 471,18	605 267 330,51	4 493 614 800,21	377 207 716,99	4 116 407 083,22
Provisions pour fluctuations de sinistralité	681 026 965,68	-	681 026 965,68	66 420 064,00	-	66 420 064,00	747 447 029,68	-	747 447 029,68
Provisions pour aléas financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions des contrats en unités de compte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour participations aux bénéfices	142 268 966,19	-	142 268 966,19	-24 523 407,04	-	-24 523 407,04	117 745 559,15	-	117 745 559,15
Provisions techniques sur placements	69 139 062,89	-	69 139 062,89	4 566 258,88	-	4 566 258,88	73 705 321,77	-	73 705 321,77
Autres provisions techniques	13 753 480,50	-	13 753 480,50	2 406 349,44	-	2 406 349,44	16 159 829,94	-	16 159 829,94
TOTAL	12 627 395 062,49	1 187 739 830,92	11 439 655 231,57	636 267 172,59	-99 771 615,26	736 038 787,85	13 263 662 235,10	1 087 968 215,66	12 175 694 019,44

II- Autres provisions

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Nature	Montant début de l'exercice	Dotations			Reprises			montant fin d'exercice
		d'exploitation technique	sur placements	non techniques	d'exploitation technique	sur placements	non techniques	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	241 219 735,51	-	39 172 111,66	43 847 453,11	-	7 249 594,24	10 307 480,89	306 682 225,15
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (A)	241 219 735,51	-	39 172 111,66	43 847 453,11	-	7 249 594,24	10 307 480,89	306 682 225,15
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	680 768 183,25	37 210 882,32	8 127 799,44	-	21 903 884,20	-	17 117 895,00	687 085 085,81
5. Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	680 768 183,25	37 210 882,32	8 127 799,44	-	21 903 884,20	-	17 117 895,00	687 085 085,81
TOTAL (A+B)	921 987 918,76	37 210 882,32	47 299 911,10	43 847 453,11	21 903 884,20	-	24 367 480,89	993 767 310,96

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ								
• Immobilisations financières								
- Prêts immobilisés	151 427 887,14	117 853 784,14	33 574 103,00	-	-	-	-	-
- Autres créances financières	883 162 544,97	661 697 814,97	221 464 730,00	-	-	-	-	-
• Placements affectés aux opérations d'assurance								
- Obligations et bons et Titres non négociables	1 809 133 183,15	1 299 793 183,15	509 340 000,00	-	170 004 000,00	1 639 129 183,15	-	-
- Prêts et effets assimilés	4 064 453,06	4 064 453,06	-	-	-	-	-	-
- Créances pour dépôts auprès des cédantes	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	2 847 788 068,32	2 083 409 235,32	764 378 833,00	-	170 004 000,00	1 639 129 183,15	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Parts de réassureurs dans les provisions techniques	1 087 968 215,66	859 494 890,37	228 473 325,29	-	-	-	-	-
- Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	191 348 976,43	151 165 691,38	40 183 285,05	-	-	-	-	-
- Assurés, Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés	1 874 798 325,56	959 241 855,78	915 556 469,78	-	-	-	-	-
- Personnel	9 641 854,78	9 641 854,78	-	-	-	-	-	-
- Etat	230 390 871,87	4 297 194,12	226 093 677,75	-	-	230 390 871,87	-	-
- Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres débiteurs	238 272 889,06	25 448 400,00	212 824 489,06	-	-	-	-	-
- Compte de régularisation-actif	678 463 603,63	452 895 111,53	158 989 140,70	-	-	-	-	-
Sous-total	4 310 884 736,99	2 452 543 143,18	1 791 762 242,41	-	-	230 390 871,87	-	-
TOTAL	7 158 672 805,31	4 535 952 378,50	2 556 141 075,41	-	170 004 000,00	1 639 129 183,15	-	-

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au 31/12/2017

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, La situation Financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

TABLEAU DES PLACEMENTS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

Éléments de l'actif	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins valeur latente
• Terrains (2311, 2312, 2316, 2611)	677 566 964,06	677 566 964,06	1 030 631 199,70	353 064 235,64
• Constructions (2313, 2321, 2323, 2325, 2327, 2612)	838 992 615,40	528 218 494,84	601 365 974,71	73 147 479,87
• Parts et actions de sociétés immobilières (2613)	1 615 299 908,95	1 615 299 908,95	1 615 299 908,95	-
• Autres placements immobiliers (2318, 2328, 2618)	-	-	-	-
• Placements immobiliers en cours (2392, 2619)	83 592 151,35	83 592 151,35	83 592 151,35	-
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	3 215 451 639,76	2 904 677 519,20	3 330 889 234,71	426 211 715,51
• Obligations de l'Etat (26211, 26221)	355 616 463,92	347 318 563,41	358 889 022,15	11 570 458,74
• Bons d'Etat (26213, 26223)	-	-	-	-
• Obligations garanties par l'Etat (26215, 26225)	226 520 000,00	221 394 598,53	228 604 548,85	7 209 950,32
• Titres hypothécaires (2623) (Obligations)	-	-	-	-
• Titres de créances négociables (2624)	48 000 000,00	48 000 000,00	48 272 000,00	272 000,00
• Autres obligations et bons ((26218, 26228, 2481, 3504, 3506, 3508)	1 178 996 719,23	1 176 464 986,95	1 189 846 420,00	13 381 442,05
TOTAL OBLIGATIONS, BONS & TITRES DE CRÉANCES NEGOCIABLES	1 809 133 183,15	1 793 178 148,89	1 825 612 000,00	32 433 851,11
• Titres de participation				

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2017



Bilan consolidé IFRS

En milliers de dirhams

ACTIF	2017.12	2016.12
Ecart d'acquisition	1 388 156	1 321 628
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquis		
Autres immobilisations incorporelles	171 435	118 530
ACTIFS INCORPORELS	1 559 591	1 440 158
Immobiliers de placement	1 449 907	1 122 885
Placements financiers	10 593 634	10 188 584
PLACEMENTS	12 043 541	11 311 469
INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	117 300	106 210
CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 264 531	1 364 638
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 087 971	1 187 743
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	659 259	641 748
Participation aux bénéfices différés actif	22 051	8 788
Impôts différés actif	112 445	112 658
Stocks	1 708 930	1 244 857
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 526 372	1 730 393
Créances d'impôts exigibles	420 779	315 245
Autres créances	913 352	1 056 031
AUTRES ACTIFS	5 363 188	5 109 720
ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TRESORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRESORERIE	179 051	170 124
TOTAL ACTIF	21 615 173	20 690 062
PASSIF	2017.12	2016.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	2 080 716	1 710 786
Ecart de conversion		
Résultat net-part du groupe	563 869	317 881
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	4 226 195	3 610 276
INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	98 521	100 682
CAPITAUX PROPRES	4 324 715	3 710 958
Provisions pour risques et charges	101 573	91 552
Dettes de financement	654 306	634 538
PASSIFS À LONG TERME	755 879	726 090
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	12 442 508	11 877 220
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéfices différés passif	99 238	46 269
PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE	12 541 746	11 923 489
Impôts différés passif	750 839	532 630
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	740 619	749 246
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	308 532	302 780
Autres dettes	949 706	1 451 414
AUTRES PASSIFS	2 749 696	3 036 070
DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT	1 017 876	1 052 242
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	225 261	241 212
PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES		
TOTAL PASSIF	21 615 173	20 690 062

Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers de dirhams

	2017.12	2016.12
Primes émises	4 846 037	4 391 820
Variation des primes non acquises	-4 607	42 861
PRIMES ACQUISES	4 841 430	4 434 681
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	337 612	305 551
Résultat des placements	637 588	373 684
Produits sur les placements	932 211	749 623
Charges sur les placements	-294 623	-375 939
Variation des dépréciations sur placements	-85 132	46 217
Reprises des dépréciations sur les placements	38 859	162 314
Dotations des dépréciations sur les placements	-123 991	-116 097
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	552 456	419 901
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	-3 505 079	-3 138 542
RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	-176 226	-174 787
FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	-475 966	-437 813
AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-712 386	-691 530
Charges nettes d'exploitation	-312 279	-444 459
Charges salariales	-303 180	-278 466
Reprises des amortissements et dépréciations	33 792	173 275
Dotations des amortissements et dépréciations	-130 719	-141 880
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	-20 586	-93 193
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	841 255	624 268
RÉSULTAT NET DE CHANGE	139	124
CHARGES DE FINANCEMENT	-58 162	-84 540
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES	12 404	22 462
DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		
compte de liaison doit être égal à zéro en global		
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-221 560	-233 227
Résultat net de l'ensemble consolidé	574 076	329 086
Intérêts minoritaires	-10 206	-11 205
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	563 869	317 881

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé – IFRS

En milliers de dirhams

	2017.12	2016.12
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	795 636	562 314
AJUSTEMENTS		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	179 615	34 584
Variation nette des provisions techniques	689 574	547 667
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-12 404	-22 462
CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRESORERIE	856 785	559 789
Plus ou moins values nettes sur cessions	-329 435	-389 123
Charges liées aux dettes de financement	44 868	62 714
RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	-284 567	-326 409
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	43 882	-21 736
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-164 495	-332 079
Variation des autres actifs et passifs	-129 451	38 578
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-207 179	-217 945
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	8 750	7 000
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	919 361	269 512
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-104 790	-4 297
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée		
Incidence des autres flux liés aux opérations d'investissements	17 086	46 400
FLUX DE TRESORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	-87 704	42 103
Cessions et remboursement des obligations		-313 614
Cessions des actions et des OPCVM	471 607	401 411
Cessions des immeubles	0	3 136
Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	471 607	90 933
Acquisitions des obligations	519	22 625
Acquisitions des actions et des OPCVM	-68 499	-297 533
Acquisition des immeubles	-147 494	-12 446
TOTAL FLUX DE TRESORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS	-215 474	-287 354
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles		403
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-159 836	-57 506
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-159 836	-57 103
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	8 593	-211 421
DIVIDENDES PAYÉS	-175 889	-171 348
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-175 889	-171 348
VARIATION NETTES DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS	-785 200	-11 207
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-785 200	-11 207
TRESORERIE GÉNÉRÉE PAR LES ÉMISSIONS DE DETTES FINANCIÈRES	-2 122	-2 420
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-9 820	-282 708
Intérêts payés sur dettes de financement	-44 868	-62 714
Variation nette des comptes courants	94 083	542 958
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	37 273	195 116
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-923 816	12 561
INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES	20 740	
Incidence de la différence à l'ouverture	0	
Variation de la trésorerie	24 878	70 652
Trésorerie d'ouverture	-71 088	-141 740
Trésorerie de clôture	-46 210	-71 088
VARIATION DE LA TRESORERIE	24 878	70 652

Etat du résultat net et autres éléments du résultat global

En milliers de dirhams

	2017.12	2016.12
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	574 076	329 086
PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET RECYCLABLES EN RÉSULTAT	254 831	227 247
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	404 493	359 696
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	-149 662	-132 449
PRODUITS NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	828 907	556 333
PART DU GROUPE	818 700	545 128
PART DES MINORITAIRES	10 206	11 205

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – IFRS

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	RÉSERVES DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016.12	411 687	1 169 922	1 249 621	372 266		3 203 497	96 731	3 300 227
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			372 266	-372 266				
Résultat de la période				317 881		317 881	11 205	329 086
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			227 247		227 247			227 247
Résultat global de l'année			227 247	317 881		545 128	11 205	556 333
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-3 149		-3 149		-718	-3 867
Dividendes versés			-164 623		-164 623		-6 725	-171 348
Effet des changements de méthodes comptables			3 082		3 082			3 082
Autres impacts			26 341		26 341		190	26 531
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016.12	411 687	1 169 922	1 710 786	317 881		3 610 276	100 682	3 710 958
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017.12	411 687	1 169 922	1 710 786	317 881		3 610 276	100 682	3 710 958
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			317 881	-317 881				
Résultat de la période				563 869		563 869	10 206	574 076
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			254 831		254 831			254 831
Résultat global de l'année			254 831	563 869		818 700	10 206	828 907
Variation du capital de l'entreprise consolidante								
Effet de variation du périmètre			-219 346	0	-219 346		-1 008	-220 354
Dividendes versés			-164 548		-164 548		-11 341	-175 889
Effet des changements de méthodes comptables			66 430		66 430		-44	66 386
Autres impacts			114 682	0	114 682		25	114 707
CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017.12	411 687	1 169 922	2 080 716	563 869		4 226 195	98 521	4 324 715

Lecture des agrégats majeurs

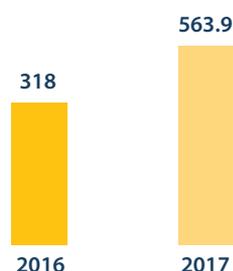
Chiffre d'affaires :

SAHAM Assurance a enregistré une croissance de 10,35 % en termes de chiffre d'affaires pour s'établir à 5 184 MDH. Cette performance provient essentiellement de l'enregistrement d'une nette amélioration sur la branche vie de + 27,9% pour un montant de 254 MDH, et de la croissance de la branche non vie de +6,1 % soit un montant de 231,9 MDH.

Résultat net part du Groupe :

Le résultat net part du groupe a enregistré une hausse de 77,4 % passant de 317,8 MDH au 31 décembre 2016 à 563,9 MDH au 31 décembre 2017.

Résultat Net Part du Groupe (millions de dirhams)



Consolidation des fonds propres :

Renforcement des fonds propres et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de 563,9 MDH.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2017

1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Group, la société SAHAM Assurance est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société SAHAM Assurance est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20000 Casablanca.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 07 Mars 2018.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe SAHAM Assurance sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2017.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 31 Décembre 2017 et au 31 Décembre 2016

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de SAHAM Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2017 reprennent les éléments de 2016.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SAHAM Assurance ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de SAHAM Assurance et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles SAHAM Assurance, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour SAHAM Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles SAHAM Assurance exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand SAHAM Assurance a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle SAHAM Assurance en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par SAHAM Assurance :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

(a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux présentant un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. SAHAM Assurance n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, SAHAM Assurance a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimés et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaires doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedant.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et récessionnaires.

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2017



NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance se présente comme suit entre le 31.12.2016 et le 31.12.2017 :

Entité	% de contrôle au 31.12.2017	Méthode de consolidation au 31.12.2017	% de contrôle au 31.12.2016	Méthode de consolidation au 31.12.2016
Saham Assurance	100%	IG	100%	IG
Saham Assistance	25%	MEE	25%	MEE
Tasliif	69,28%	IG	68,93%	IG
Saham Asset Management	100%	IG	100%	IG
Saham Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	50%	MEE
Ryad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Errahma	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence

NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités

	31/12/17			31/12/16		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	1 023 254	3 822 783	4 846 037	774 039	3 617 781	4 391 820
Autres produits hors activité d'assurance	144 470	193 142	337 612	139 392	166 159	305 551
TOTAL	1 167 724	4 015 925	5 183 649	913 431	3 783 940	4 697 371

Produits nets de placement

	31/12/2017	31/12/16
Revenus des immeubles	61 828	52 528
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	11 734	47 939
Revenus obligations	100 506	113 960
Surcote / décote obligations	-4 593	-3 723
Revenus instruments de capitaux propres	167 007	119 747
Revenus prêts aux assurés	26	
revenus des autres prêts	9 491	13 898
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	130	727
Frais de gestion des placements	-38 077	-231 772
Plus values sur cession des Immeubles		3 136
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	400 343	305 126
Plus values de cession - OPCVM	-178 932	-47 882
Variation des dépréciations sur placements	-85 132	46 217
+/- valeur de consolidation	108 125	
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	552 456	419 901

Charges nettes d'exploitation

	31/12/17	31/12/16
Achats de marchandises revendus	28 402	-107 205
Consommation de matières et fournitures	6 167	160 173
Autres charges opérationnelles	-36 371	-63 502
Autres produits opérationnels	61 797	63 771
Charges externes	-287 710	-269 476
Impôts et taxes	-39 989	-31 959
Pertes sur créances irrécouvrables	-44 575	-196 261
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	-312 279	-444 459

Charges techniques des activités d'assurance

	31/12/17			31/12/2016		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-501 553	-2 456 254	-2 957 807	-519 004	-2 104 920	-2 623 924
Variation provisions mathématiques	-572 182	34 697	-537 485	-312 229	35 896	-276 333
Variation des provisions pour sinistres à payer	33 765	-74 524	-40 759	57 026	-276 994	-219 968
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	-2 635	-1 911	-4 546	1 468		1 468
Variation provisions pour participation aux bénéfices	24 524		24 524	-33 100		-33 100
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	13 401		13 401	12 536		12 536
Variations des autres provisions techniques						
Variation de la provision pour capitalisation						
Variation des provisions pour risques en cours		-2 407	-2 407		779	779
Variation des provisions d'exigibilité						
TOTAL	-1 004 680	-2 500 399	-3 505 079	-793 303	-2 345 239	-3 138 542

NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

Autres actifs incorporels

Autres immobilisations incorporelles	2017.12	2016.12
Autres Immobilisations incorporelles	405 497	341 802
TOTAL BRUT	405 497	341 802
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-234 062	-223 272
TOTAL AMORTISSEMENT	-234 062	-223 272
TOTAL NET	171 435	118 530

Immobilier de placement

IMMOBILIERS DE PLACEMENTS	2017.12	2016.12
Terrains	724 120	483 142
Constructions	1 015 813	900 381
Autres placements immobiliers	35 055	30 005
TOTAL BRUT	1 774 988	1 413 528
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-325 081	-290 643
Amortissements des autres placements immobiliers		
TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS	-325 081	-290 643
TOTAL NET	1 449 907	1 122 885

Impôts différés

IMPOTS DIFFERES ACTIF	2017.12	2016.12
Impôts sur les instruments financiers	21 399	24 902
Impôts sur les immeubles de placement	488	488
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	9 219	10 264
Impôts sur les différences temporaires en social	1 855	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	32 178	28 521
Impôts sur les immobilisations incorporelles	3 288	2 610
Impôts sur les immobilisations corporelles	123	123
Autres	43 895	43 895
TOTAL	112 445	112 658
IMPOTS DIFFERES PASSIF	2017.12	2016.12
Impôts sur les instruments financiers	319 486	195 918
Impôts sur les immeubles de placement	12 176	12 637
Impôts sur les immobilisations incorporelles	4	1 217
Impôts sur les immobilisations corporelles	37 874	31 838
Autres	381 299	291 020
TOTAL	750 839	532 630

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

VENTILATION PAR NATURE	2017.12			2016.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance						
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation						
Primes acquises non émises	181 883		181 883	185 007		185 007
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	306 651		306 651	291 422		291 422
Créances sur des assurés						
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 645 868	-608 030	1 037 838	1 850 713	-596 749	1 253 964
TOTAL	2 134 402	-608 030	1 526 372	2 327 142	-596 749	1 730 393

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE	2017.12	2016.12
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	303 986	251 128
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	274 278	366 533
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	162 355	131 585
TOTAL	740 619	749 246

NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE	2017.12	2016.12
Provisions pour primes non acquises	61 261	99 104
Provisions pour sinistres à payer	581 856	601 920
Autres provisions techniques		
TOTAL	643 117	701 024
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE		
Provisions d'assurance vie	377 208	407 659
Provisions pour sinistres à payer	67 646	79 060
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
TOTAL	444 854	486 719
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS		
TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS	1 087 971	1 187 743

Participation aux bénéfices différés

	2017.12			2016.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	20 235	1 991	18 244	6 972	2 129	4 843
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	1 816	97 247	-95 431	1 816	44 140	-42 324
TOTAL	22 051	99 238	-77 187	8 788	46 269	-37 481

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2017.12	2016.12
Dettes financières à court terme	225 261	241 212
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	179 051	170 124
TRÉSORERIE NETTE	-46 210	-71 088

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

	2017.12				2016.12			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCE	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	4 846 037	362 192	-24 580	5 183 649	4 391 820	326 658	-21 107	4 697 371
Résultat d'exploitation	681 012	156 248	3 995	841 255	538 837	156 986	-71 555	624 268
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		12 404		12 404		22 462		22 462
Charge ou produit d'is	-184 537	-37 525	502	-221 560	-198 065	-35 664	502	-233 227
Résultat net	464 765	40 485	58 619	563 869	310 715	45 737	-38 571	317 881
Capitaux propres	3 409 417	721 791	193 507	4 324 715	2 878 948	295 075	536 935	3 710 958
Dettes de financements	608 257	46 224	-175	654 306	576 547	58 166	-175	634 538
Placements	13 959 017	210 888	-2 126 364	12 043 541	12 722 118	106 418	-1 517 067	11 311 469
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-739 079	-363 916	-454 339	-1 557 334	-674 912	-311 694	-452 667	-1 439 273
Titres mis en équivalence		52 393	64 907	117 300		41 303	64 907	106 210
Acquisitions d'actifs non courants	87 151	72 685		159 836	21 118	36 388		57 506
TOTAL ACTIF	19 290 466	4 286 644	-1 961 937	21 615 173	18 379 432	3 688 844	-1 378 214	20 690 062

Information sectorielle par zone géographique

	2017.12						2016.12					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ÉLIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	5 208 229				-24 580	5 183 649	4 718 478				-21 107	4 697 371
Résultat d'exploitation	837 260				3 995	841 255	695 823				-71 555	624 268
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	12 404					12 404	22 462					22 462
Charge ou produit d'is	-222 062				502	-221 560	-233 729				502	-233 227
Résultat net	505 250				58 619	563 869	356 452				-38 571	317 881
Capitaux propres	4 131 208				193 507	4 324 715	3 174 023				536 935	3 710 958
Dettes de financements	654 481				-175	654 306	634 713				-175	634 538
Placements	14 169 905				-2 126 364	12 043 541	12 828 536				-1 517 067	11 311 469
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-1 102 995				-454 339	-1 557 334	-986 606				-452 667	-1 439 273
Titres mis en équivalence	52 393				64 907	117 300	41 303				64 907	106 210
Acquisitions d'actifs non courants	159 836					159 836	57 506				-21 097	36 409
TOTAL ACTIF	23 577 110				-1 961 937	21 615 173	22 068 276				-1 378 214	20 690 062

Deloitte

288, Boulevard Mohamed Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SAHAM Assurance
216, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la compagnie Saham Assurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.921.950.173,72 MAD, dont un bénéfice net de 440.533.815,94 MAD.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la compagnie Saham Assurance au 31 décembre 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi sur la société anonyme, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, la compagnie SAHAM ASSURANCE a procédé à l'acquisition de 50% du capital de la société ESPACE DEVELOPPEMENT.

Casablanca, le 08 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

FAWZI BRITEL
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Abdelmechatt
Tél: 0522 27 47 34 - Fax: 0522 27 47 34

Deloitte.

288, Boulevard Mohamed Zerktouni
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SAHAM Assurance
216, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés en normes IFRS ci-joints de SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4.324.715 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 574.076.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes IFRS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAHAM Assurance constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Casablanca, le 08 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

FAWZI BRITEL
Associé

288, Boulevard Mohamed Zerktouni
Tél: 05 22 22 22 22 - Fax: 05 22 22 22 22
20 050 Casablanca

COOPERS AUDIT MAROC
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Abdelkader MECHATT
Tél: 0522 43 11 90 - Fax: 0522 27 47 34